

# Agendas 21 locaux et projets territoriaux de développement durable vers des territoires et des villes durables.



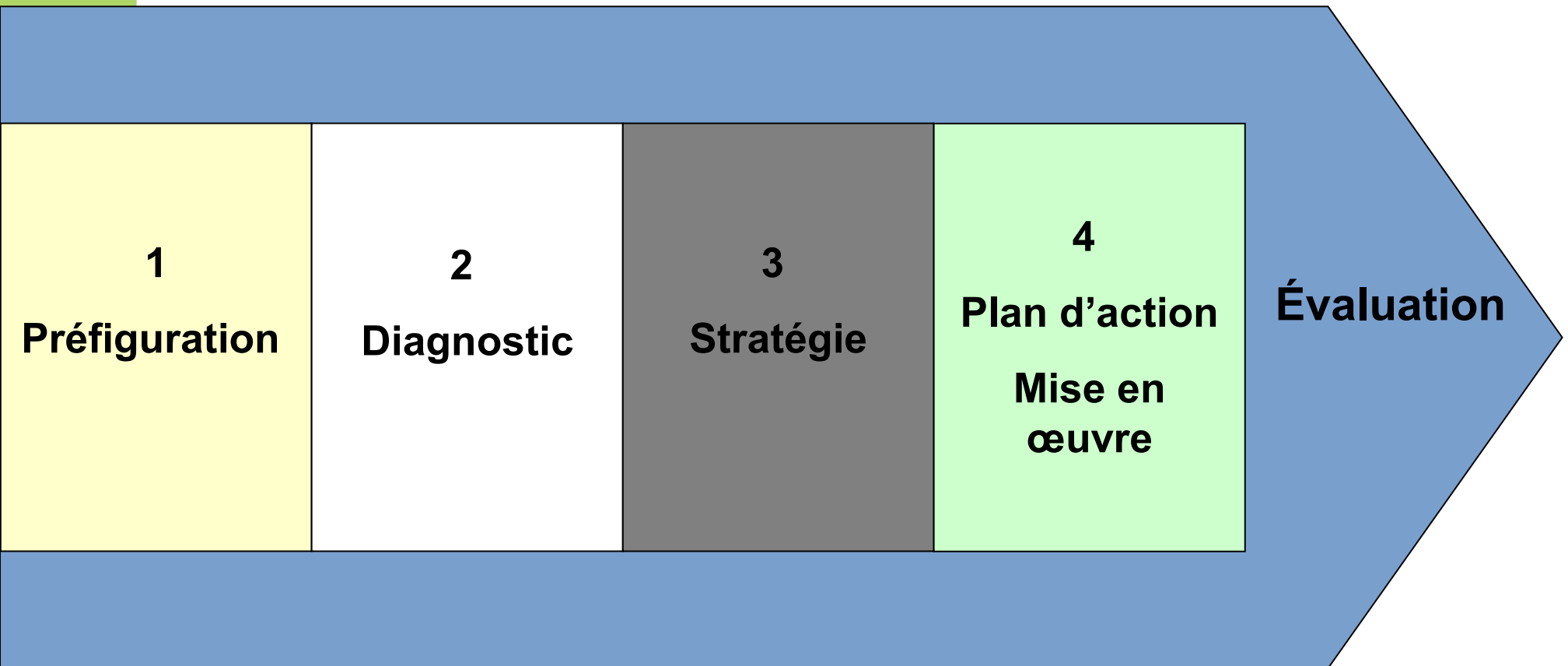
## Méthodologie: points de vigilance

Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

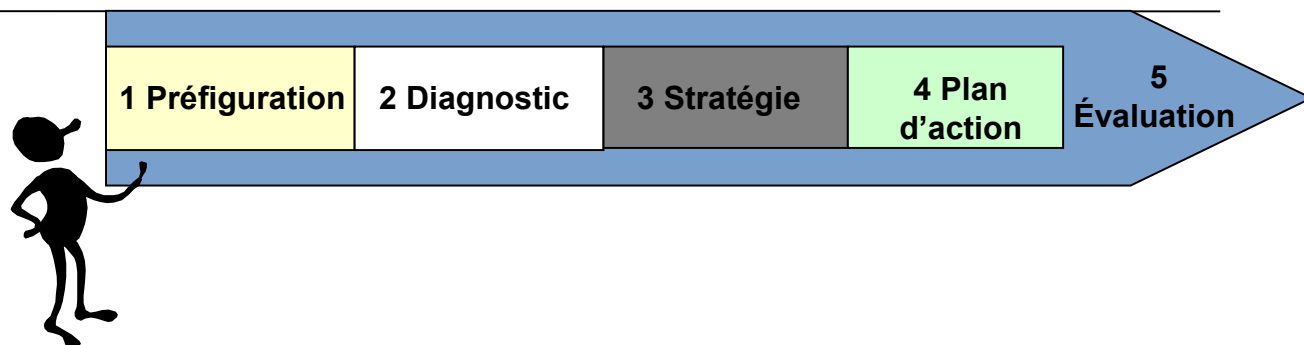
Présent  
pour  
l'avenir

# Les différentes étapes d'un Agenda 21

---



# Etape 1 : préfiguration



## Pour penser le projet

- Recueillir l'expérience de collectivités
- Bâtir la méthode,
- Identifier le dispositif de Gouvernance (Pilotage, suivi)
- Identifier les acteurs à associer et à former,
- Caler le calendrier,
- Définir l'éventuel accompagnement extérieur (technique et financier)
- Bâtir un plan de Communication

# Etape 2 : diagnostic

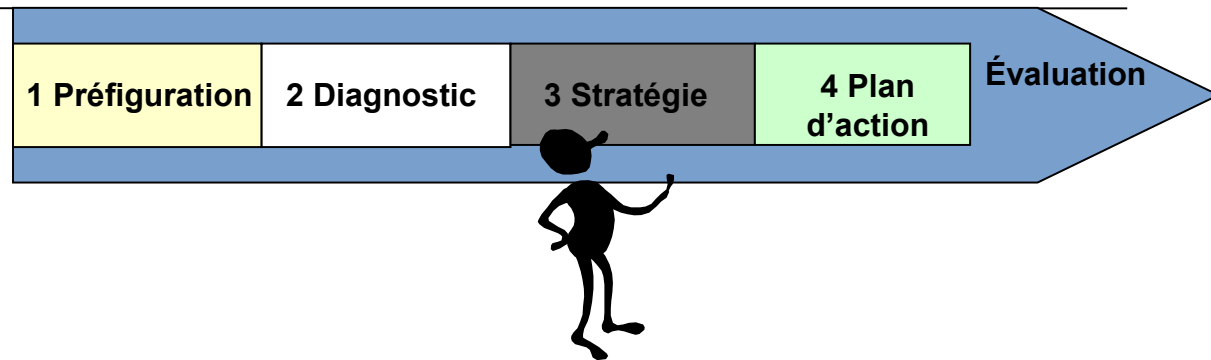


## Pour que la stratégie réponde à des enjeux de territoire et s'inscrive dans la continuité

- Construire un **état des lieux** partagé: Identifier et prioriser les enjeux du territoire et recenser les actions existantes à valoriser à titre d'exemple (l'état zéro n'est pas un niveau zéro)
- Initialiser l'évaluation : état de référence
- Cerner les marges de progression

(Services de la collectivité, partenaires, bureau d'étude, habitants)

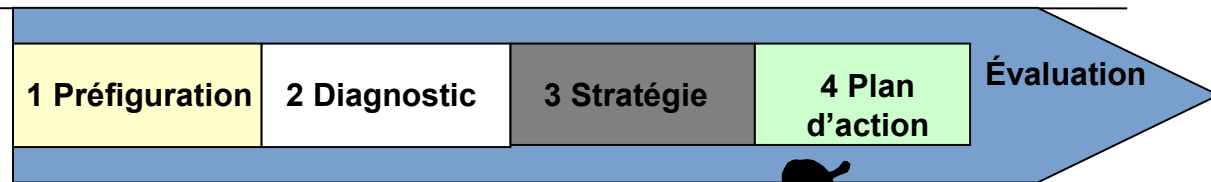
# Etape 3 : Stratégie / prospective



## Pour construire la vision à long terme

- Penser à la collectivité de demain: comment y parvenir? (**scénarios** contrastés avec étapes court/moyen/long terme)
- Préparer l'évaluation: comment jugerons nous que nous y sommes parvenus?
- Travail avec les partenaires (Ateliers thématiques avec population, acteurs socio-économique, **avec les élus et tous les services**)
- Lancer ou poursuivre des actions (marquer la dynamique)

# Etape 4 : Plan d'action / mise en œuvre

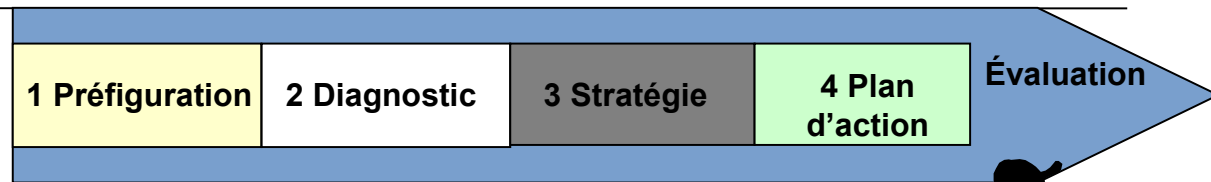


## Pour concrétiser la stratégie

- Construire un plan d'actions avec les partenaires (ateliers avec les acteurs du territoire)
- Prioriser les actions
- Budgétiser les actions
- Identifier les pilotes et acteurs de chaque action



# Suivi / Evaluation



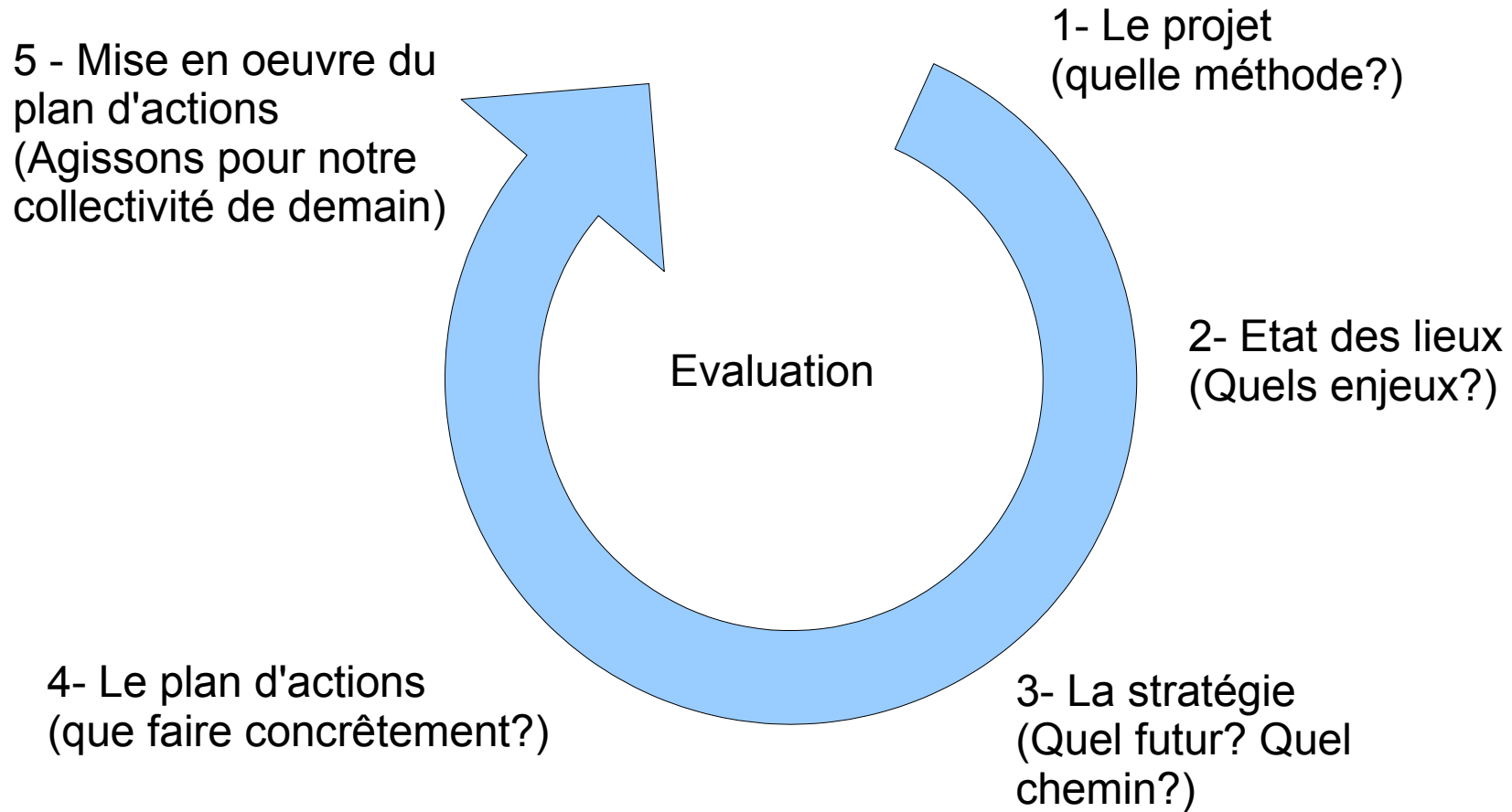
Pour assurer que l'on va dans le sens voulu et que l'on s'inscrit bien dans une démarche d'amélioration continue

- Mesurer l'avancée du projet (suivi des actions et stratégie)
- Restituer périodiquement aux acteurs du territoire
- Réajuster/réorienter le plan d'action
- Valoriser les progrès effectués
- Capitaliser

# L'ensemble de la démarche Agenda 21

---

## Les étapes importantes





# *Agenda 21 : Facteurs de réussite*

---

La **mobilisation** et la **formation** des élus et des services techniques :  
appropriation de la démarche par l'ensemble des acteurs

**La participation des acteurs** (gouvernance à 5 : Collectivités, associations notamment environnementales, citoyens, Etat, Institutions) : à identifier dès le début de la démarche

**L'organisation du pilotage**, à la fois stratégique et technique :  
prévoir du temps « chargé de mission » pour suivre la démarche

**Le conseil** est essentiel dans cette phase amont : assister sur la méthode

# ***Agenda 21 : Facteurs de réussite***

---

**La transversalité de l'approche** (dans les méthodes de travail, dans les réflexions, dans les thèmes choisis...) : à appréhender avant la rédaction du cahier des charges de consultation d'un bureau d'étude pour « donner l'état d'esprit »

**La stratégie de communication** pour impliquer et responsabiliser les acteurs, expliquer, sensibiliser (définir à l'amont de la démarche)

**L'évaluation du projet** pour entrer dans un processus de changement et de progrès (méthode à définir à l'amont)

Le conseil porte sur l'élaboration du **cahier des charges** : définir à l'amont ce qu'on attend du bureau d'étude